



novembre- décembre 2015 - janvier - février 2016



Fête d' Halloween



Repas rougail-saucisses



Illuminations du bourg



Les vœux de la Municipalité

## SOMMAIRE

Edito  
Page 2

Vie Communale  
Page 4

Vie Scolaire  
Page 9

Vie Associative  
Page 11

Vie Locale  
Page 15

Annonces et brèves  
Page 22

## Les vœux du Maire

Ségliennaises, Ségliennais, chers ami(e)s,

A la nouvelle année, on emploie des mots doux et d'espoir tels que réussite, bonheur ou encore santé.

Pourtant, je souhaite que l'on se rappelle les effroyables attentats dont la France a été la cible en cette année 2015. Ceux de Janvier au cours desquels 17 personnes ont été tuées, puis eux du 13 novembre où 130 personnes ont perdu la vie et plus de 350 ont été blessées.

Ces actes abjects, odieux, impensables dans un pays comme le nôtre sont une véritable agression contre la République. La République, c'est, entre autres, la liberté de parole, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, la liberté de boire un verre en terrasse, la liberté d'assister à un concert. Je voulais juste, à la lecture de ces quelques lignes, que nous ayons une pensée pour toutes ces victimes, leurs familles et leurs proches. N'oublions jamais, ne les oublions jamais !



Je remercie l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur engagement vis-à-vis de notre commune et de nos habitants. L'année 2015 aura été riche en décisions prises. Parfois, le temps a paru nous manquer puisque nous avons dû faire face à des situations d'urgence. Mais systématiquement aussi, la concertation et la réflexion ont été privilégiées car je préconise toujours le dialogue et le débat avant toute prise de décision finale collégiale.

Je compte bien évidemment sur l'ensemble de l'équipe municipale pour poursuivre notre mission.

A vous toutes et tous, habitants de Séglien, j'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou encore associative, mais c'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre belle commune.

Mesdames et monsieur les employés communaux, j'apprécie votre travail de qualité. Rigoureux, déterminés et surtout très disponibles, vous menez à bien les différentes tâches qui vous sont confiées. Ensemble, nous travaillons dans la plus grande confiance, et la bonne ambiance qui règne autour de nos relations, en est la preuve.

Comme je l'ai indiqué lors des vœux de la municipalité, le dynamisme d'une commune se mesure aussi au dynamisme de ses associations.

Vous toutes et tous qui êtes membres bénévoles de ces associations locales, sans oublier les bénévoles qui œuvrent directement pour la municipalité, vous contribuez à la mise en place et à la réussite des activités et/ou des festivités à Séglien, de par un investissement de votre personne et surtout de votre temps.

Je tiens donc à vous féliciter pour le travail accompli et pour la mise en valeur de notre commune.

Ayant omis de vous citer lors des vœux, je remercie sincèrement Marie et toute son équipe. Plusieurs dimanches dans l'année, à Séglien, le Club des Loisirs organise ses traditionnels Fest en Dé. Par vos activités variées, vous animez la commune, et l'engouement pour ces moments de détente et de retrouvailles n'est plus à démontrer, vu le nombre de participants.

Garant d'une gestion rigoureuse de nos budgets, je continuerai dans cette voie. On ne le répétera jamais assez, mais toutes les collectivités territoriales voient leurs dotations diminuer chaque année dans le cadre de la réduction du déficit budgétaire.

Il y a donc des choix à réaliser et c'est ce que l'on s'apprête à faire encore en 2016 à Séglien.

Dans le cadre des orientations budgétaires, il faut toujours essayer de diminuer nos charges de fonctionnement. C'est un impératif puisque si tel n'est pas le cas, si vous ne pouvez pas diminuer ces charges et à niveau d'investissement constant, vous devez augmenter vos recettes, or une des seules solutions pour augmenter les recettes est la pression fiscale.

Cependant, des projets de travaux pour 2016 ont déjà été recensés et, sur proposition de la commission, le conseil municipal aura à se prononcer sur les priorités qui auront été retenues.

Je souhaite à cet instant avoir une pensée sincère pour toutes les exploitantes et tous les exploitants agricoles de Séglien, mais aussi de l'ensemble du territoire. Depuis plusieurs mois maintenant, leur profession traverse une profonde crise du système, toutes filières confondues. Pour ces raisons, ils mènent des actions de revendication et restent très fortement mobilisés.

J'adresse mon soutien indéfectible à la filière agricole, créatrice d'emplois locaux directs et indirects, et qui assure ainsi le dynamisme et l'attractivité de nos communes rurales.

Présent lors du rassemblement à la Plaine à Pontivy le 10 février dernier, je souhaite, avec le modeste pouvoir qui est le mien, leur faire part de ma volonté de relayer leur message afin qu'ils puissent vivre dignement de leur travail. La présence nombreuse d'exploitantes et d'exploitants de Séglien ce soir-là, ne peut que m'encourager dans ce sens.

Je le répète, soyez assurés de mon parfait soutien.

Enfin, et dans le cadre d'une note plus positive, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et je les remercie d'avoir choisi de vivre à Séglien. L'ensemble de l'équipe municipale est à votre disposition pour tout renseignement que vous souhaiteriez vous voir apporté. N'hésitez pas non plus à vous rendre en mairie où toutes les informations utiles vous seront communiquées ainsi que les coordonnées des différentes associations locales.

C'est sur ces quelques mots qu'en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous présente mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur, pour vous même et vos familles.

A toutes et à tous, je vous souhaite une nouvelle fois de l'optimisme pour une belle et heureuse année 2016.

Le maire, Laurent GANIVET.



## L'épicerie est ouverte à Séglien !

Peinture des locaux par les élus (octobre 2015) :



Carine devant le présentoir des pains (février 2016) :



Depuis le 17 novembre 2015, vous avez la possibilité, outre le pain, les viennoiseries, les pâtisseries et les journaux, d'acheter de l'épicerie à Séglien. En effet, le groupe de travail composé d'élus a travaillé en ce sens et je tiens à vous remercier pour votre présence nombreuse le 21 novembre 2015 lors de l'inauguration du local communal baptisé "l'épicerie", nom simple mais qui donne toute sa signification quant à sa nouvelle destination. Je vous informe aussi que dorénavant vous pouvez passer vos commandes de charcuterie et de viande de porc jusqu'au mercredi midi avec une livraison le vendredi matin. Ces commandes sont passées auprès de la société "Le Porc du Breuil" de Cléguérec.



**Inauguration réussie !  
Merci de votre présence.**



Après un appel à candidature, c'est Mme Carine PERRON qui a été recrutée par la commune sous la forme d'un contrat d'accompagnement à l'emploi afin de vous servir tous les jours du mardi au dimanche de 7h45 à 11h45. Pour information, l'épicerie est également ouverte le lundi de 7h45 à 10h00 et c'est Sylvie, l'employée communale, qui est présente. Le contrat qui nous lie avec Mme PERRON a été signé pour une durée d'une année, renouvelable une fois.

**Carine vous accueille avec le sourire !**



Les premiers résultats financiers de fréquentation de l'épicerie sont encourageants mais demandent confirmation sur le long terme. Vous l'aurez compris, cette situation a le mérite d'exister car il n'est pas concevable, à mon sens, qu'il n'y ait aucun commerce d'alimentation sur notre commune.

Mais, et pour être tout à fait honnête, ces premiers résultats devront sensiblement augmenter sous peine de voir "notre" commerce disparaître. Car, dans l'avenir, nous souhaitons pouvoir vous offrir dans un autre local les mêmes services couplés avec l'ouverture d'un débit de boisson. La formule serait sensiblement la même que celle que vous connaissez aujourd'hui mais dans cette situation, c'est Mme PERRON qui en serait la gérante. Cela signifie qu'elle devra impérativement pouvoir dégager un salaire pour que la nouvelle situation soit pérenne.

Je le répète, sans vous, sans votre participation, cela ne pourra pas se mettre en place et vous devez donc utiliser ce service le plus souvent possible afin que l'on prouve aux différentes institutions qu'un tel commerce peut subsister sur Séglien et que l'on puisse bénéficier du maximum de subventions nécessaires pour un tel projet car ce sont les résultats de l'épicerie actuelle en terme de ventes qui serviront de référence afin de déterminer la pertinence du futur commerce.

Que vous soyez un particulier mais aussi un membre d'une association locale, je vous demande d'utiliser ce service. Les élus l'ont mis en place afin de satisfaire votre demande légitime de l'existence d'un tel commerce à Séglien mais c'est votre fréquentation qui en déterminera la pérennité.

C'est le devoir de l' élu que nous sommes de prendre les dispositions nécessaires pour satisfaire la demande de nos habitants. C'est ce que l'on a fait après maintes réunions, discussions pour arriver au résultat que vous connaissez aujourd'hui.

Sachez que vous avez toute ma confiance pour une utilisation optimale de l'épicerie. Nous ne souhaitons pas en rester là mais cette décision ne dépendra pas que de nous. Je vous associe donc pleinement toutes et tous à ce beau projet et ce n'est qu'ensemble que nous pourrons le mener à bien.

Laurent GANIVET

## NOËL : CCAS et décoration du bourg le 12 décembre

Le matin du 12 décembre, des élus ont confectionné les colis de Noël pour les aînés qui n'avaient pas assisté au repas du CCAS. Les colis gourmands ont ensuite été offerts par les élus. Ils contenaient des gâteaux, des chocolats, de la confiture.

Les colis destinés aux personnes résidant en structure médicalisée ont été offerts par des personnes bénévoles membres du CCAS . Ces colis contenaient aussi des choses utiles et appréciées : de l'eau de Cologne et du savon.

En tout, une soixantaine de colis a été préparée.



Dans l'après-midi du 12 décembre, des élus et des bénévoles s'étaient ensuite affairés dans la bonne humeur pour décorer le bourg pour les Fêtes de Noël : guirlandes lumineuses, sapins, et personnages en bois ont ainsi embelli le bourg durant les fêtes de fin d'année. 111

# Lutte contre les Frelons Asiatiques : bilan et premières conclusions

Année 2016, il est temps de faire le bilan de la lutte contre le frelon asiatique de l'année 2015 et d'en tirer nos premières conclusions.

Vous le savez, l'année 2015 fut le tournant décisif dans l'organisation de la lutte contre ce fléau venu de Chine. Le département, dans l'optique de structurer et de généraliser la lutte dans tout le département, prit la décision de subventionner à hauteur de 50 % le coût des interventions de destruction des nids de frelons asiatiques. Aussitôt la Communauté de Communes lui a emboîté le pas pour subventionner les 50 % restants. Malheureusement la loi Notre (Nouvelle Organisation du Territoire de la République) mit fin à cette subvention. Le conseil municipal après délibération, prit alors immédiatement la décision de se substituer au désengagement du département.

Pour 2016, La structure et l'organisation au niveau départemental restent inchangés. La Communauté de Communes de Pontivy maintient son engagement en ce qui concerne les subventions accordées aux coûts des interventions de désinsectisation ; les élus communaux délibéreront lors du prochain conseil municipal de la reconduite ou non, des mesures prises en 2015.

|                                       |  |  |
|---------------------------------------|--|--|
| <b>BILAN</b><br>Commune de<br>Séglien | <b>Printemps 2015 :</b><br>- 80 reines fondatrices piégées<br>- 1 nid primaire détruit | <b>Été/automne 2015 :</b><br>- 2 nids détruits par une entreprise agréée de désinsectisation<br>- 3 nids détruits par des moyens communaux<br>- 5 nids découverts tardivement (mois de décembre) |
|                                       |  |  |

Département du Morbihan (Chiffres émanant de la FDGDON) :

24100 reines fondatrices capturées au printemps

2900 nids détruits pendant la période estivale (plus de 150 à Vannes – plus de 100 à Lorient)

Exemple parlant : dans une commune du Morbihan en 2014 il n'y a pas eu de piégeage ; 20 nids ont été découverts. Dans cette même commune en 2015, plus de 200 reines capturées ; 9 nids détruits.

De cette première année d'expérience nous pouvons déjà prétendre que la phase du piégeage printanier joue un rôle important sur le nombre de nids.

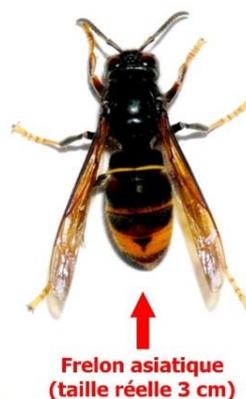
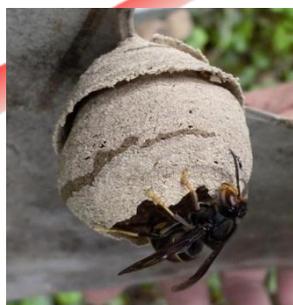
## Consignes de votre référent communal :

Nous arrivons au mois de mars, dès la fin du mois vous pourrez ressortir vos pièges. Disposez-les près des camélias en fleurs (ils adorent), arbustes et arbres fruitiers en fleurs. Au fond du piège ajoutez-y la potion qui va attirer l'insecte dans vos pièges (1/3 bière, 1/3 vin blanc, 1/3 sirops de fruits rouges parfum cassis, framboises . . .). Changez cette potion toutes les semaines pour maintenir l'attractivité de votre piège, jusqu'à la fin du mois de mai. A la fin de ce mois transmettez-moi le résultat de vos captures qui sera envoyé à la FDGDON. Si vous avez encore des difficultés à identifier l'insecte téléphonez-moi je me ferai un plaisir de vous éclairer.

En cas de découverte d'un nid primaire appelez moi, je viendrai le détruire. Si vous décidez de le détruire vous-même intervenez de préférence le soir et assurez vous de la présence de la reine. Si vous détruisez le nid sans la reine, elle en construira un autre plus loin.

En cas de découverte d'un nid l'été, appelez moi obligatoirement. Si vous faites intervenir de votre propre initiative une entreprise de désinsectisation vous ne pourrez pas prétendre à la subvention.

Votre référent : Mr Patrick POMME – tel 09 60 14 56 48



# Cérémonie du 11 novembre 2015



Les ségliennais étaient venus nombreux commémorer l'Armistice du 11 novembre et rendre hommage aux soldats morts au combat et aux familles brisées par la Grande Guerre. Les Porteurs de drapeaux, les membres et le Président de l'UNC/AFN, le Maire et les élus, mais aussi les habitants de Séglien, de nombreux enfants et leurs parents, le directeur de l'école, se sont recueillis devant le monument aux Morts.

Les enfants de l'école qui avaient abordé le sujet en classe, ont déposé les fleurs au pied du Monument aux Morts : un symbole marquant pour insister sur l'importance du devoir de mémoire, et de la transmission de celle-ci par les jeunes générations. Après le discours du Maire Laurent Ganivet, Hervé Le Gall, Conseiller Municipal, a énoncé les noms des Ségliennais morts au combat entre 1914 et 1918, puis tout le monde a respecté la minute de silence pour rendre hommage à ces hommes qui ont donné leur vie pour leur pays et pour la liberté, pour notre liberté."

Merci aux membres de l'UNC/AFN et au président Gaston Le Fur



Photo Madame Laëticia Delon

## Lutte contre les ragondins et rats musqués : utilité sanitaire

La campagne de lutte intensive contre la présence des ragondins et des rats musqués s'est déroulée à Séglien du 28 octobre au 2 décembre 2015. Six chasseurs/piégeurs de la commune ont mené cette campagne. Elle s'est conclue par 33 animaux capturés contre 29 en 2014. La FDGDON rapporte le chiffre de 16021 animaux capturés en 2014 dans le département du Morbihan.

Il est bon de rappeler que cette lutte obligatoire, organisée par la FDGDON, est ordonnée par arrêté préfectoral sur tout le département. Elle concourt à la protection des berges de nos rivières, à la limitation des dégâts sur les cultures, à la protection du bétail, mais surtout elle joue un rôle sanitaire. Ces rongeurs sont vecteurs de plusieurs maladies transmissibles à l'homme, aux animaux domestiques et d'élevage. (Toxoplasmose, leptospirose . . .)

D'après une étude récente menée en Bretagne, 20 % des ragondin et 35 % des rats musqués sont porteurs de la bactérie responsable de la leptospirose. 300 cas chez l'homme sont recensés chaque année en France, pouvant parfois conduire au décès des patients. Ces bactéries, contenues dans l'urine des rongeurs, sont disséminées dans l'eau des rivières (eaux de baignades) mais aussi dans les prairies et cultures où ils viennent paître la nuit. Ils peuvent ainsi contaminer le bétail et les animaux sauvages (y compris eux-mêmes).

Pour information ces rongeurs sont « piégeables » toute l'année par des piégeurs agréés. Vous pouvez appeler votre référent FDGDON communal pour signaler leurs présences.

Tous nos remerciements à nos piégeurs.

## La résidence d'artistes

Du 2 au 12 novembre 2015, la salle polyvalente a accueilli la compagnie « la soupe » pour une résidence d'artistes. Une résidence, c'est quoi ? Il s'agit du prêt de locaux pour donner la possibilité à une compagnie professionnelle de construire son spectacle. En échange, les artistes offrent aux habitants de la commune la chance de découvrir les étapes d'élaboration d'un spectacle « jeune public » et les professions artistiques telles que marionnettiste, régisseur, comédien...

Cette résidence d'artistes organisée conjointement par la mairie et Mil Tamm (la branche culturelle du Pays de Pontivy), a ainsi accueilli les élèves de l'école Arc-en-Ciel avec leurs enseignants afin de leur faire découvrir leur travail. Une chance inouïe pour les enfants qui ont pu voir la fabrication des décors, des marionnettes, la mise en place des lumières, le son, le travail sur l'histoire, les textes, les dialogues... Les artistes seront de retour à Séglien en mai 2016, pour proposer aux enfants de l'école, des ateliers de fabrication de marionnettes et pour quatre représentations du spectacle achevé.

De plus, la compagnie « la soupe » a proposé aux habitants de Séglien, une rencontre et un goûter le mercredi 11 novembre. Sylvie Tiger qui organise et coordonne le projet au niveau de Mil Tamm, a présenté la résidence, puis les artistes ont fait découvrir aux visiteurs toutes les étapes de fabrication de leur spectacle.



Photo Michèle Thual



Ainsi, Marine, Yseult, Eric et Chris ont travaillé, à Séglien, sur la trame de l'histoire, les textes, la mise en scène, la fabrication de décors modulables, la réalisation de marionnettes, les effets sonores et lumineux, les diffusions d'images, les jeux de transparence et d'obscurité... un univers épatant pour petits et grands qui étaient très captivés !

L'aménagement de la salle polyvalente avait été adapté aux besoins de la création artistique : ainsi le « coin-atelier » où sont fabriqués les éléments du décor et les marionnettes était bien distinct du « coin-scène » entouré de rideaux noirs, « coin-scène » disposé au milieu de la salle et non en hauteur.

Rappelons que la compagnie « la soupe » reviendra les 26 et 27 mai 2016 afin de présenter gratuitement aux enfants de Séglien et à leurs parents, son spectacle intitulé « Romance ». Quelques séances seront destinées aux écoliers du secteur.

## Limitation de la population des taupes

Les taupes peuvent générer aux cultures, espaces verts, pelouses . . . , des dégâts importants. Il est parfois nécessaire de limiter leur population. Dans le cadre de la lutte contre ce mammifère, la FDGDON propose des stages de formation d'une demi-journée ayant pour objectifs, la connaissance de son mode de vie, sa biologie et les moyens de lutte. Une application pratique sur le terrain clôture le stage. ils seront organisés du printemps à l'automne 2016 par les techniciens de la FDGDON et des piégeurs agréés.

Séglien est signataire d'une convention Multi-Services avec la FDGDON, ce qui donne l'avantage aux habitants de la commune de la gratuité de cette formation.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous auprès de la Mairie où des tracts sont disponibles. Les lieux des formations seront fixés en fonction du nombre d'inscrits. Plus vous serez nombreux, plus le lieu de la formation sera proche de Séglien. Deux semaines avant la journée du stage, vous serez avertis de la date et du lieu exact de votre formation.

En novembre dernier, à l'initiative de MIL TAMM pays de Pontivy, la Compagnie « La Soupe » (originaire de l'est de la France) s'est installée en résidence à la salle polyvalente de Séglien pendant une semaine. Les classes ont été invitées à suivre la préparation du spectacle de la troupe : fabrication des décors, des personnages, les jeux de lumière, les montages vidéo.

La Compagnie « La Soupe » reviendra en mai 2016 à Séglien. Les enfants pourront voir l'aboutissement de ce projet lors d'une représentation.

Toujours à l'initiative de MIL TAMM, les élèves ont assisté à une représentation du spectacle « Mooooonstres » à Klegereg le 9 décembre.

Finis de lorgner sur les trottinettes des maternelles, les grands disposent maintenant de quatre trottinettes adaptées à leur taille. Ils ont même la possibilité de temps en temps de les utiliser dans une autre cour sans déranger les plus jeunes. Merci à l'Amicale des Parents d'élèves qui a permis cet achat.

Autres achats d'équipement toujours grâce à l'Amicale : six ballons de basket, des petits, des gros ... pour tout le monde ; un vidéoprojecteur (d'occasion). Désormais, le « grenier » est aménagé en partie en salle vidéo pour pouvoir visionner des séquences d'Histoire, de Géographie, de Sciences...

L'installation n'est plus une contrainte !

Le vendredi 29 janvier un illustrateur, Benoit Morel, est venu à l'école présenter son métier.

Les élèves du cycle 3 (CE2-CM) se sont rendus au salon du livre à Guéméné/Scorff le 2 février.

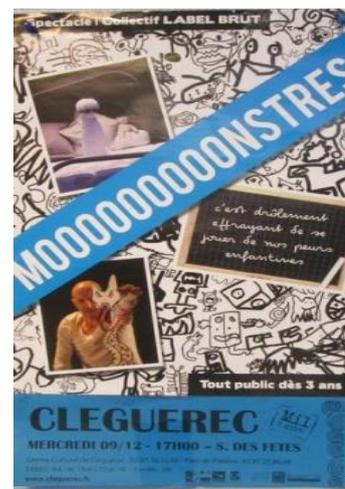
Le jeudi 4 février les maternelles ont assisté au spectacle « les affreuses » à Pontivy, dans le cadre du Festival des Gamineries.

Le vendredi 5 février au matin, les grands ont vu un spectacle de danse « Taka ».

Ce même vendredi 5 février après-midi, les moyens (CP-CE) et les grands (CE2-CM) sont allés au conservatoire à Pontivy pour assister à un spectacle de musique brésilienne.

Au troisième trimestre, il y aura des rencontres entre les classes du réseau.

Pour le cycle 2 (CP-CE1) les rencontres devraient être régulières (chaque mercredi matin pendant cinq à six séances).



Merci cette fois à Michel LE DOUJET et Sylvie DARCEL pour la réalisation d'un écran géant sur le mur. Capacité d'accueil : tous les élèves de l'école !



## TAP : Temps d'Activités Périscolaires

Pour fêter la fin de l'année 2015 et les vacances de Noël, les enfants de l'école de Séglien participants aux Temps d'Activités Périscolaire (T.A.P) ont partagé un petit goûter avec leurs animateurs Valérie, Isabelle, Marine et Alexandre.

Durant les mois de janvier et février, les enfants ont pu découvrir de nouvelles choses durant leurs ateliers autour du sport, de l'initiation au design, de la cuisine végétale, du yoga, des jeux d'expression, de la création de bande dessinée, du théâtre et de la découverte de la météo.

Comme d'habitude, pour cette quatrième période de T.A.P. des vacances de février aux vacances de printemps, les enfants vont pouvoir choisir entre différents ateliers : Sport, Bande dessinée sonore, initiation au dessin, créations autour d'un bestiaire imaginaire, atelier cuisine, montage photos, découverte de la météo et observation du réveil de la nature et, pour finir, initiation à la reliure.

Contact de l'équipe de coordination des TAP :

[tapkorrigans@gmail.com](mailto:tapkorrigans@gmail.com)

Marine Le Moal : 06.26.36.83.17

Alexandre Guilloux : 06.73.56.98.53



### Arbre de Noël

Le vendredi 4 décembre 2015 s'est déroulé le spectacle de Noël, organisé par la mairie et l'amicale Laïque, où vous étiez tous invités, et y avez répondu nombreux..

Une soirée pour les petits et grands autour du spectacle "PROFESSEUR TOTOCHÉ ET LE VOYAGE DU PÈRE NOËL", où le père Noël est venu les bras chargés de chocolats pour tous les enfants et suivi après son départ d'une collation dans une ambiance conviviale.



Suite au spectacle offert par la mairie, les enfants ont chanté avec leur instituteur.

## Avis à toutes les associations :

Suite à la dématérialisation de la chaîne comptable des organismes publics payeurs, notamment celle de la trésorerie de Guémené-sur-Scorff, chaque association, pour le versement de sa subvention, devra posséder un Numéro SIRET.

Pour obtenir ce numéro SIRET il faut rédiger une lettre et l'envoyer par voie postale, en précisant que c'est pour recevoir des subventions de la collectivité territoriale. Joindre à ce courrier :

- La copie des statuts.
- La copie du récépissé du dépôt des statuts ou la déclaration au journal officiel.
- Une enveloppe timbrée à l'adresse de l'association (celle qui figure dans les statuts).

Transmettre votre demande à :

INSEE PAYS DE LA LOIRE  
105, Rue des Français libres  
BP 77402  
44274 Nantes Cedex 02

Retour du courrier compter 2 semaines environ.

## Pardon de la chapelle Saint Jean 2016

Pour ceux qui ne sont jamais allés, cela vaut le détour au moins une fois dans sa vie (comme aller à la Mecque !) Non seulement pour le cadre ou une simple balade, mais pour le Pardon – toujours le premier dimanche de juillet. J'ose dire que c'est la vie du quartier, une fois par an. Nous nous retrouvons pour préparer, discuter du déroulement etc. Puis, tout simplement pour se retrouver ! Un « Pardon » peut sembler inutile de nos jours . . . il paraît que, autrefois, quand les personnes ne s'entendaient plus, ils se retrouvaient «au Pardon», justement, pour se faire comprendre . . . très bien, tout s'arrange, on va boire un coup ensemble, (trop, parfois,) alors les discussions reprennent, et, oui, il y a la bagarre de nouveau, mais ce n'est pas grave – la semaine prochaine il y aura le Pardon du quartier d'à côté, donc on recommencera !

« Notre » Pardon de Saint Jean permet, tout simplement, la rencontre entre tous ceux du quartier, et d'ailleurs ! Faire ensemble, discuter ensemble, passer du temps ensemble, c'est précieux. Oui, c'est du travail, et cela prend du temps, mais on ne le ferait pas si on considérait que ce n'était pas important.



La chapelle a servi deux fois en 2015, une fois pour le Pardon, puis une autre fois pour un concert de musique au mois de mai. En 2016, le Pardon est prévu comme toujours, puis, le mardi 3 mai à 18h, il y aura une messe pour les Rogations ( fête qui demande à Dieu la bénédiction des champs, des animaux, et toutes les personnes qui y travaillent). Autrefois célébrée dans toutes les chapelles et églises, Séglien a maintenu cette tradition, changeant de quartier tous les ans. 2016 voit aussi un changement chez nous. Philippe Le Strat passe la présidence du quartier à Morgane Augré. Merci, Philippe, pour toutes ces années de travail pour nous, et bienvenue à Morgane.

## Amicale laïque

Le samedi 31 octobre dernier s'est déroulée un après-midi « Halloween » où était conviés tous les enfants de la commune et des alentours. Une cinquantaine d'enfants y ont répondu présents, déguisés en affreux petits monstres. Ils ont été ensuite accueillis pour un goûter offert par la Mairie à la salle multifonctions.

Après cette collation ils sont partis en quête de bonbons auprès des habitants de Séglien.

Nous vous remercions pour votre participation au bon déroulement de cet après-midi que tous les enfants ont apprécié et d'où ils sont repartis leurs sacs chargés de friandises après un partage équitable de leur récolte.

Une vente de galettes des rois et de viennoiseries s'est également déroulée au sein de l'école d'octobre à décembre, ce qui a permis d'offrir des trottinettes pour la cour de récréation.

D'autres manifestations sont à venir, la chasse à l'œuf qui se déroulera le lundi 28 mars organisé avec le comité des fêtes et où tous les enfants de la commune y sont conviés, une randonnée ouverte à tous publics au mois de mai et la kermesse de l'école le samedi 11 juin.

L'amicale laïque de l'école vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.

La Présidente, Vanessa Le Puil



[amicaleseglien@gmail.com](mailto:amicaleseglien@gmail.com)



## Repas rougail-saucisses de l'Amicale Laïque



Une vente de tickets de tombola a été effectuée du mois d'octobre au 6 février le tirage de la tombola a été effectué lors du repas du samedi 6 février, pendant le « rougail-saucisses ».

Le repas fut un franc succès et vous y avez répondu présents comme à votre habitude.

Merci encore de votre soutien pour faire perdurer les projets de notre école.

Vanessa LE PUIL

## E-S Séglien

La traditionnelle « omelette-frites », s'est déroulée une nouvelle fois dans une ambiance conviviale au son du disco.

Les nombreux convives se sont régalés dans la bonne humeur.

Le Président, Serge Sylvestre.



L' E. S. de Séglien, une histoire de famille



Photo Michèle Thual

## Repas Paroissial – journée tiers-monde

Comme chaque année, la paroisse a organisé le 7 novembre dernier « le repas de crêpes, solidaire ».

Nous avons pu venir ainsi en aide à trois associations.

Cette année encore, nous avons soutenu la « Mission du père Le Beller » en Haïti qui accueille, nourrit et scolarise les enfants des rues de Port au Prince.

Nous avons aidé également les « Petits Frères des Pauvres » qui accueillent des personnes âgées, seules et en difficulté ayant peu de moyens financiers.

Et enfin, la troisième association que nous avons soutenue est « Nazaréens au Cœur », qui œuvre avec l'aide du diocèse à l'accueil des chrétiens Irakiens et à leur intégration. Ils viennent de camps de réfugiés d'Erbil et d'ailleurs. Ils ont tout quitté et tout perdu (travail, maison, famille, ...) étant menacés de mort dans leur pays parce qu'ils sont chrétiens.

Plusieurs familles vivent déjà à Lorient, Saint Anne d' Auray, Hennebont ou Plouay où elles essaient de se reconstruire.

Chantal CLOCHARD

## Le club des Loisirs

Les activités continuent. Le 18 novembre, nous avons dégusté un très bon repas préparé et servi par le restaurant « Le Bienvenu » de Saint-Thuriau.

Le mercredi 2 décembre et le 20 janvier, les joueurs de cartes se sont retrouvés à la salle multifonctions ainsi que tous les premiers mercredis de chaque mois en 2016, sauf en juillet et août (pause estivale).

Le premier Fest-dé de l'année aura lieu le 20 mars à la salle polyvalente, et sera animé par Martial Le Cunff.

En avril, il y aura un autre repas toujours préparé par « le Bienvenu ».

En mai, ce sera l'assemblée générale. Il y aura l'élection de nouveaux : vice-président et secrétaire. Un goûter y sera servi.

Un autre Fest-dé sera animé par les Ménétriers le 12 juin.

Un voyage d'une journée sera organisé fin juin ou début juillet.

La Présidente, Marie CHRISTIEN.



# PLIJADUR BA'R VRO POURLET

Environ 25 personnes de Séglien et des communes environnantes suivent depuis la rentrée dernière les cours de danse bretonne tous les mardi soir à la salle polyvalente, en période scolaire. Vous pouvez toujours vous joindre à nous si vous souhaitez acquérir des notions de danse ou si voulez vous perfectionner.

Au mois d'octobre nous avons eu le plaisir d'accueillir Yvonne (photo gauche) qui nous a initiés au repassage de coiffes Pourlet. Savoir-faire qu'elle a acquis auprès de trois repasseuses de coiffes.



La repasseuse de coiffes

Après Séglien l'été dernier, l'exposition « Les Pourlets pendant la Grande Guerre » a poursuivi son itinérance. Elle a été installée dans la salle du conseil de la mairie de Langoëlan pendant tout le mois de novembre. La conférence organisée dans le cadre de cette exposition, a remporté un vif succès en rassemblant près de 80 personnes le dimanche 15 Novembre (photo jointe). Le collectage sur la guerre 14 18 continu et n'hésitez à nous contacter pour enrichir encore collectage.



Téléthon Langoëlan

En décembre à la demande de l'association « La maison pour tous » de Langoëlan, nous avons participé à l'organisation d'un fest deiz à Langoëlan à l'occasion du téléthon (photo gauche).

Nous avons été invités à deux rencontres de danse avant la trêve de Noël : au Sourn et à Inguiniel (photo droite). Le Vendredi 26 février c'est avec grand plaisir que nous avons accueilli nos homologues du Sourn et de Inguiniel bien sûr mais également cette année les danseurs de Melrand et de Malguénac.



Inguiniel décembre 2015

Temps fort pour nous le Dimanche 6 Mars avec l'organisation de la journée autour de la danse « KOST ER C'HOËD » à la salle polyvalente de Séglien. La journée débutera avec un stage de danse (débutante et confirmés) de 10h à 12h30 suivi d'un repas galettes de pomme de terre. L'après-midi se poursuivra avec un fest-deiz et le concours de danse aura lieu pendant le fest deiz (voir affiche) La remise des prix est prévue vers 18h.

**SEGLIAN/SÉGLIEN<sup>(56)</sup>**  
**DIMANCHE 6 MARS**  
**FEST-DEIZ et CONCOURS**  
**KOST ER C'HOËD**

JOUVE / GOAS SAR HA SCORFF KELT HA BREIZH  
LES MANGEUSES D'OREILLES KENDERVANIGNOL

Sal a bep tra - Salle polyvalente  
10h: Stajon dans Kost er c'hoëd.  
Stages de danse, débutants et confirmés (5€)  
12h30: Repas galettes de pommes de terre sur réservation.  
14h30: Fest Deiz (6 €) kenstrivadegoù e-pad er fest deiz  
concours de danse pendant le fest deiz.

Donac'h hag enskrivadurioù / Renseignements et inscriptions:  
02 97 29 65 82 - [fabienne@orange.fr](mailto:fabienne@orange.fr) Org: Plijadur ba'r Vro Pourlet

La présidente , FABIENNE LE BARON

## Petites vacances scolaires

La Municipalité continue de proposer aux jeunes de 8 à 17 ans, des activités lors des petites vacances scolaires.

Ainsi, trois ségliennaises ont participé à trois demi-journées d'initiation à la numérisation 3D à Pontivy, en novembre.

Puis, une douzaine de jeunes ont concocté de bons petits plats sur le thème d'Halloween durant la deuxième semaine des vacances de la Toussaint, à la salle polyvalente avec Caroline et Eliane Le Morzadec.

Enfin, le mardi 16 février, six jeunes avaient répondu à l'appel de la mer : ils ont visité la Cité de la Voile Eric Tabarly et le sous-marin La Flore à Lorient, sous un soleil radieux !

Rappelons que pour certaines sorties, il est demandé une participation financière aux familles, mais celle-ci est diminuée car la Mairie prend en charge une partie du coût de l'activité et offre le goûter.

De plus, elle aide à l'organisation du co-voiturage. Merci aux bénévoles qui s'associent à ce projet.

Et vivement les prochaines vacances !

Caroline et Eliane



Numérisation 3D



Cité de la Voile



## Comice agricole



Photo et texte « Le Télégramme »

À l'issue de la réunion, un nouveau bureau a été élu :

Alain Le Ruyet, président ; Cyrille Oliviero, vice-président ; Jean Morvant, trésorier ; Françoise Roperch, trésorière adjointe ; Anne-Gaëlle Le Gal, secrétaire ; Sébastien Le Bourvellec, secrétaire adjoint.

Quatre personnes ont été nommées responsables des concours : rouges, Jean-Yves Nicolas ; noirs, Jean-Luc Corbel ; chevaux, Erwan Le Ray ; petits animaux : Morgan Carimalo.

L'assemblée générale du comice agricole du canton de Cléguérec s'est tenue en novembre à la salle polyvalente.

Les membres du bureau ont présenté le bilan de l'année écoulée, ainsi que les projets.

## LA PAGE MANQUANTE DANS L' HISTOIRE DE SEGLIEN

Le terroir de Séglie n atteste de la présence humaine tout au long des périodes de l'Histoire.

Depuis les Gallo-romains et même au-delà, les différentes civilisations nous ont laissé quelques traces et quelques souvenirs de leur passage.

Par contre, au niveau du mode d'organisations sociale et collective du lieu il y a une page blanche.

Nous savons qu'avant 1789 la paroisse tenait lieu d'organisation sociale de base sur le terrain, la commune étant née en 1790. Or, la paroisse du nom de Séglie n (avec parfois une orthographe approximative) n'apparaît que vers le Xème siècle.

D'où la question : quels étaient l'organisation et le nom de notre terroir avant le Xè siècle ?

C'est la page blanche de notre Histoire.

Avant d'envisager des hypothèses ou des réponses, il y a lieu de se rappeler quelques points d'Histoire connus.

Tout d'abord, le Xème siècle n'est pas anodin pour notre région. C'est en effet la période de l'arrivée des Normands, qui après avoir débarqué à « Pouleth » à côté de Saint-Malo, sont venus s'établir à Locmalo. Ce fut la naissance du Pays POURLETH.

Un autre fait du même genre, mais plus pacifique et plus étalé dans le temps, c'est l'émigration en Armorique (ancien nom de la Bretagne) des Bretons venant de la Cornouaille Anglaise, du Pays de Galles et d'Irlande.

Ces Bretons chassés de chez eux, entre autre par les invasions saxonnes, vont s'établir en Armorique et participer activement à la vie et à l'organisation sur le terrain.

Cette arrivée des Bretons d'Outre-Manche en Armorique se passe dans les premiers siècles de notre ère, et notamment aux IVème et Vème siècles.

Les noms de lieux commençant par les préfixes PLOU-PLO-PLU et PLEU sont liés aux initiatives et au travail de ces émigrés.

Progressivement, et en parallèle au phénomène de christianisation, c'est toute l'Armorique qui va être influencée.

Ainsi va naître la Bretagne originelle que nous connaissons (la plupart des saints honorés en Bretagne encore aujourd'hui sont de cette époque).

A propos des noms de lieux commençant par les préfixes cités plus haut, les historiens nous font remarquer que ces lieux étaient des paroisses et le sont restés.

Dans le Morbihan il y aurait aujourd'hui deux exceptions : Plumelin en Kervignac, et Pludérien en Séglie n.

On peut donc se poser la question : pourquoi ces deux lieux ne sont-ils pas ou ne sont-ils plus des paroisses ?

A cette question on peut proposer deux types de réponses possibles :

La première serait que Séglie n, avant le Xè siècle, aurait été rattachée par exemple à Silfiac sous forme de trêve. Mais cette hypothèse est peu crédible car la seule trêve connue de Silfiac était Perret, avant de devenir commune des « Côtes du Nord ».

La seconde réponse est proposée par Job Jaffré, originaire de Kernascléden, journaliste de son métier et par ailleurs historien-chercheur concernant le centre Bretagne.

Ainsi revenant sur l'Histoire des Bretons d'Outre-Manche et des noms en PLOU-PLO-PLU et PLEU, il évoque la possibilité d'une paroisse déchue concernant PLUDÉRIEN.

Quel crédit accorder à cette hypothèse ?

Le bouleversement des Xè et XIè siècles, lors de la naissance du pays « Pourleth » n'ont pas généré d'archives à ce sujet.

Directement sur le terrain, il y a par contre lieu d'évoquer deux choses.

Ainsi quelques vieux Séglie n nais se souviennent encore que les personnes âgées du temps de leur enfance parlaient d'une chapelle qui aurait existé à Pludérien, ainsi que d'une fontaine. Bien entendu, ces personnes ne parlaient pas de ce qu'ils avaient connu, mais de ce qu'ils avaient entendu.

Rien aujourd'hui n'est venu conforter ou contredire ce « vox-populi » concernant une chapelle.

Par contre, dans le cadre des randonnées que nous avons organisées il y a une quinzaine d'années avec les « Relayeurs de la Sarre », nous avons découvert une fontaine et l'avons visitée lors d'une de ces randonnées. Un détail nous parut intéressant : c'est l'appareillage de cette fontaine, qui laisse penser qu'il ne s'agit pas d'un simple lieu de puisage d'eau.

S'agirait-il d'une fontaine, comme on trouve habituellement près des lieux de culte ? Telle est la question.

Essayer d'y répondre serait intéressant pour l'Histoire.

Louis BODANO

## Les marches de la Liberté

Le premier week-end de juillet (2 et 3) auront lieu, pour la seconde et dernière année à Séglien, «**les marches de la Liberté**».

«**La marche des parachutistes SAS**», pour les plus aguerris, aura lieu dans la campagne de Séglien, afin de faire découvrir des espaces inconnus aux inconditionnels du risque et de l'effort.

Ils marcheront de 4 heures à 8 heures du matin, à la boussole, en suivant des consignes pour retrouver des lieux presque identiques à ceux de 1944.

Pour les autres, «**La marche du Capitaine DEPLANTE**» débutera à 9 heures au départ de la salle polyvalente et s'effectuera de Séglien vers Locmaria en Langoëlan, en passant par un lieu de parachutage, où vous pourrez imaginer la Liberté tombée du ciel.

A l'issue du repas à Locmaria, le retour sera possible à pied, par un chemin différent, ou en véhicule d'époque.

La salle polyvalente sera animée par un camp accueillant les acteurs en tenue, et le samedi après-midi, puis le dimanche des parachutages ponctueront

le week-end, si le temps le permet.

Le samedi soir, deux groupes de musiciens animeront la soirée (Fest-noz et Rock), tout en dégustant un buffet typiquement Breton.

Les inscriptions sont obligatoires sur :

[Association.grog@gmail.com/](mailto:Association.grog@gmail.com)

ou également par téléphone au 06 86 47 07 24.

Dans les semaines à venir, sur facebook de l'association GROG vous trouverez des informations détaillées.



## Recherches minières

En juin 2014, les élus de neuf communes morbihannaises (Bubry, Cléguérec, Guern, Locmalo, Malguénac, Melrand, Sainte-Brigitte, Séglien, Silfiac) et de cinq communes costarmoricaines (Gouarec, Lescouët-Gouarec, Perret, Plélauff, Plouguernevel) ont été informés d'un projet de recherches minières formulé par la société Variscan mines. Il s'agit pour cette société de rechercher des « terres rares » destinées au développement des nouvelles technologies telles que la téléphonie mobile ou les ordinateurs. Ce permis de recherche a été intitulé « Permis de SILFIAC ». Les élus ont, parallèlement, été invités à une réunion d'information à l'I.U.T. de Pontivy en présence des services de l'Etat (Préfecture, DREAL, DDTM...) et d'un représentant de la société Variscan mines. D'emblée, ce projet a provoqué bien des débats et interrogations.

Une réunion publique, à l'initiative des élus, s'est tenue à SILFIAC début juillet 2014 en présence de ce même représentant de la société porteuse du projet. Les élus n'ont pas été rassurés. Ils ont d'emblée relevé les risques pour l'environnement et notamment la qualité de l'eau et de retombées négatives pour l'activité agricole, mais aussi de dégradation de l'attractivité de notre territoire et donc de conséquences négatives en terme de démographie, de commerce local et de tourisme. De plus, le code minier en vigueur, datant de 1810, malgré quelques petites adaptations à la marge, ne rassure pas. Les interrogations sur les retombées économiques éventuelles pour le territoire n'ont pas eu de réponses convaincantes et la capacité de contrôle et de suivi de l'activité par les acteurs locaux reste totalement absente. En conséquence, **l'ensemble des conseils municipaux morbihannais concernés a émis un avis négatif sur ce dossier.**

Les maires morbihannais concernés, habitués à travailler régulièrement ensemble, ont sollicité collectivement le député Philippe NOGUES et le sénateur Joël LABBE pour qu'ils demandent un moratoire sur ce permis au ministre de l'économie, Emmanuel MACRON, tant qu'un nouveau code minier n'aura pas apporté des réponses satisfaisantes à leurs interrogations. Au même moment, le 14 septembre 2015, le ministre attribuait le permis de recherche à la Société porteuse du projet.

La démarche du député et du sénateur a été efficace. Dès réception de leur courrier, le ministre a proposé une rencontre entre ses collaborateurs, ces parlementaires et les maires locaux concernés.

Une délégation a donc été reçue à Bercy le 4 novembre 2015.

Les élus ont eu le sentiment d'être écoutés et les collaborateurs du ministre ont indiqué qu'il n'était pas normal que les élus et la population n'aient pas eu réponse à toutes leurs interrogations. Ils ont donc proposé que ce dossier soit repris dès le départ et ils se sont engagés à donner aux services de l'Etat et à la société Variscan mines, les directives nécessaires pour que les recherches ne soient pas entreprises tant que l'acceptabilité sociétale ne sera pas acquise.

les maires concernés sont très déçus de constater que ce dossier suit son cours au mépris de la population et de ses élus locaux, faisant fi des promesses formulées par Bercy.

Ainsi, le 28 janvier dernier, s'est tenue une réunion en sous-préfecture de Pontivy. L'objet de cette réunion était l'installation formelle d'un « Comité d'information et de suivi » dont le seul but est de constituer une « chambre d'enregistrement » à laquelle on explique, plus ou moins clairement, ce qui va se passer sur le territoire. Certains élus nationaux, malgré leur demande, n'ont pas été invités à cette réunion. Suite à leur réaction, ceux-ci seront finalement invités à une autre réunion en Côtes d'Armor, le 22 février.

Nous faisons donc appel à la vigilance des acteurs locaux et à la mobilisation locale.

Plusieurs questions posées sont aujourd'hui sans réponse ou en des termes peu clairs. Nous avons demandé des éclaircissements sur les différents risques encourus tel que les risques sur le paysage et l'environnement, sur la qualité de l'eau, sur l'habitat, la pollution des sols et de l'atmosphère...

Outre le fait que les élus sont à la disposition de tous pour échanger sur cette question, nos concitoyens peuvent aussi se rapprocher des associations créées à cette occasion dont l'association « Attention Mines ».

Cette dernière a d'ailleurs remis en mairie des formulaires invitant les propriétaires de parcelles qui le souhaitent à les remplir afin de signifier par écrit leur refus de laisser Variscan mines entrer sur leurs propriétés pour effectuer des prélèvements de terre.

Ces formulaires seront à déposer en mairie après signature et remis à Variscan mines.

Le maire, Laurent GANIVET.



Joël LABBÉ, sénateur, Dominique GUÉGAN, maire de Malguénac, Laurent GANIVET, maire de Séglien, Philippe NOGUÈS, député, Aymery LE BOT, attaché parlementaire du député, Serge MOËLO, maire de Silfiac, Jean-Charles LOHÉ, maire de Locmalo et Annie LE HUÉROU, députée des Côtes d'Armor.

# La Médiathèque

L'équipe de la Médiathèque vous présente ses Meilleurs Vœux pour l'année 2016, et remercie tous les lecteurs pour leur fidélité, et également les nouveaux inscrits. Grâce à vous tous, notre engagement est d'autant plus motivant.

L'équipe a également accueilli deux nouveaux bénévoles : Mme DUPUIS Isabelle (Mézigolen) et Mr DECLERCK Laurent (Le Bourg).

Nous rappelons que le renouvellement des ouvrages se fait à la Médiathèque Départementale du Morbihan de Noyal-Pontivy trois fois à l'année. Il est possible d'y réserver des livres récents, n'hésitez pas à en faire la demande.

Le montant de la cotisation annuelle est maintenu à 5 €uros par famille, désormais **à régler en début d'année**. Cette cotisation permet à une famille l'emprunt de trois ouvrages par membre sur une durée de 1 mois ainsi que l'accès à l'Internet.

Suite à notre étude concernant les nouveaux horaires d'ouverture, il s'avère que la grande majorité des lecteurs ont une préférence pour le samedi matin (de 10 heures à 12 heures) ; cette permanence sera donc définitive à compter de cette année.

## État Civil 2015

### NAISSANCES

28 février

23 mars

25 avril

18 décembre

21 décembre

27 décembre



**SIMON** Stan

**TETREL** Brewen, Francis

**BOUFFAUT** Line, Lucie, Marguerite

**LONG** Marceau, Paul, Juluan

**ROUILLE** Loïc, Joël, Nicol

**LE MASSON** Gwendoline, Marie

### MARIAGES

25 avril

27 juin



**PERCHERON** Rémi, Edmond, Emile et **LE STRAT** Erwan, François, Théodore

**LE FUR** Servane et **BOSCHER** Vincent

### DÉCÈS

3 février

4 avril

21 avril

2 juin

10 septembre

23 octobre

30 octobre

5 novembre

7 novembre

10 novembre

11 novembre



**LE GUIRIEC** Eugène, Joseph

**BOULARD** Colette, Sophie, Maria, divorcée **BAECHLER**

**LE BARZIC** Aline, Joséphine, veuve **GRAIGNIC**

**LE STRAT** Désiré, Elie, Marie

**LE BOULCH** Irène, Sidonie, Marie, veuve **GUILLEMOT**

**PEURON** Louissette, Joséphine, veuve **DARCEL**

**LE LOUARN** Emile, Félicien

**LUCAS** Marcel, Honoré

**LE BOTLAN** Noëlla, Marie, veuve **LE BOULCH**

**KERVINIO** Régina, Marie-Louise, veuve **FANIC**

**GUILLEMOT** Edmond, Joseph, Marie

## Sauvegardons nos abeilles

Que ce soit dans le monde végétal ou le monde animal deux lois sont immuables : Se nourrir et perpétuer l'espèce (se reproduire). Si nous poussons un peu plus loin ce raisonnement, il n'y aurait peut-être qu'une seule loi ; se nourrir c'est aussi tout simplement pour se reproduire.

L'abeille n'échappe pas à ces deux règles avec cependant quelques subtilités concernant son mode de reproduction. Ce phénomène se produit à partir du mois de mai jusqu'au début du mois de juillet. Par une belle journée de printemps, la reine mère décide de quitter sa ruche en emportant avec elle la moitié de la population et la moitié des provisions ; c'est l'essaimage. Avant son départ elle aura néanmoins prit soin de laisser son patrimoine génétique par l'élevage de plusieurs futures reines. Quelques jours après son départ, l'une d'entre-elles prendra sa place et engendrera une nouvelle génération d'abeilles.

Le groupe quittant va s'agglutiner sur un support (une branche d'arbre, un poteau . . .) à quelques dizaines de mètres de son ancienne ruche formant ainsi une grappe ; c'est l'essaim. Pour l'apiculteur qui a la chance d'assister à la scène il lui sera possible de le récupérer (de le cueillir) et de le replacer dans une ruche vide.

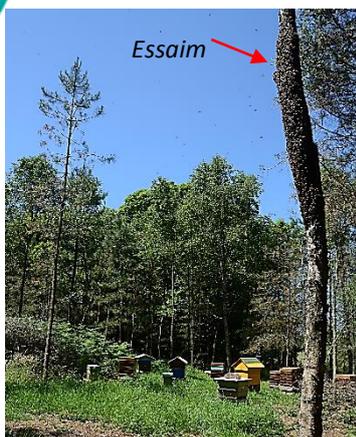
Dans le cas contraire, commence pour l'essaim un avenir plus qu'incertain. Des centaines d'abeilles vont aller chercher un tronc d'arbre creux, une souche, une sous-pente de toit, une anfractuosité dans un mur de pierre, un conduit de cheminée . . . pour s'y installer ; ce sont les éclaireuses. Cette recherche peut durer de quelques heures à plusieurs jours et quand tout ce petit monde aura pris sa décision, dans un vacarme d'avion prêt à décoller l'essaim s'envolera vers l'endroit retenu. Une fois installé dans ce nouveau logis plus possible de l'en faire sortir ; c'est leur nouvelle ruche.

Malheureusement dans la plus part des cas l'essaim ne survivra pas car l'endroit choisi se révélera inapproprié ou sera détruit par ce qu'il engendre une gêne, voire un danger pour l'homme. Pourtant nous pouvons quelques fois éviter cette fatalité, car certains signes ou comportements indiquent qu'un essaimage se prépare. En effet plusieurs jours avant l'essaimage les éclaireuses auront déjà parcouru les alentours de la ruche mère souvent à plusieurs kilomètres de celle-ci. Elles vont venir voler avec insistance autour des volets, entre les joints de pierre d'un mur de maison pour rechercher un éventuel endroit où s'installer. Si l'endroit présente un bon potentiel elles vont venir en plus grand nombre et même commencer à nettoyer leur future ruche en retirant des morceaux de feuilles mortes, grains de sable . . . J'ai moi-même fait l'expérience en mettant volontairement un petit morceau de papier à l'entrée d'un trou dans un mur de maison où elles venaient ; aussitôt l'une d'entre-elle l'a ressorti. Alors pourquoi ne pas profiter de l'opportunité naturelle de l'abeille ?

Il suffit de leur proposer un logis approprié en disposant à proximité une ruche vide garnie de cadres gaufrés à l'odeur attractive. C'est ce que l'on appelle une ruche piège. La réussite n'est pas garantie mais j'ai pu ainsi sauver quelques essaims.

Quand l'époque sera venue si vous observez ce phénomène appelez-moi et peut-être réussirons nous ensemble à sauver quelques abeilles.

Monsieur POMME Patrick – tel 09 60 14 56 48



Belle cueillette

# Animation pour les personnes âgées : Anim' Penn Gwenn

Une nouvelle association, Anim' Penn Gwenn, vient en remplacement de l'animation des ateliers du SADI.

Les membres du bureau de cette association dont le Président est M. Franck RESENTERRA, se sont réunis en Assemblée Générale avec les auxiliaires de vie bénévoles du SADI, le 15 février 2016, à la mairie de Cléguérec. Etaient présents aussi M. Marc ROPERS maire de Cléguérec, M. Jean-François DESILES maire de Sainte-Brigitte et Mme NEDELEC adjointe, ainsi qu'une quarantaine de personnes ayant déjà participé aux ateliers du SADI. L'ordre du jour était d'informer les personnes présentes de l'évolution des démarches de l'association, de relancer les ateliers et d'écouter les propositions.

« Dans le cadre de la reprise des ateliers cuisine, cinéma et autres activités, il a été rappelé que l'association prenait le relais du SADI, et que cela fonctionnerait comme avant, c'est-à-dire que les auxiliaires de vie se chargeront de véhiculer les personnes qui le souhaitent pour toutes les activités. » (...)« **Le premier atelier cuisine aura lieu le mercredi 16 mars à la salle multifonctions de Séglien à 9h.** Une participation de 10 euros est demandée pour cet atelier. Le maximum d'inscrits ne pourra pas dépasser 20 personnes. » 10 personnes sont déjà inscrites à ce jour. Réservez vos places !

« Les autres lieux pour l'atelier cuisine sont : la salle polyvalente de Silfiac, la salle polyvalente de Kergrist, le Bar Club de Neulliac.

Pour les activités : la salle des fêtes de Sainte-Brigitte. »

Pas de salles disponibles actuellement sur Saint-Aignan, Malguénac et Cléguérec. »

« L'activité cinéma reprendra à la mi-mars et sera proposée le vendredi. Le tarif reste inchangé : 4 euros pour les personnes se rendant elles-mêmes sur les lieux, et une participation supplémentaire de 2 euros sera demandée aux personnes souhaitant être véhiculées par les bénévoles et auxiliaires de vie.

Les propositions de sorties sont les suivantes : visite d'une imprimerie, croisière nautique sur le lac de Guerlédan, la vallée des Saints à Carnoët, Musée du sous-marin à Lorient, Musée de la Résistance à Saint-Connan, visite guidée des communes du canton »

Vos propositions seront les bienvenues !

Contact : [animpenngwenn@orange.fr](mailto:animpenngwenn@orange.fr)

Adresse : Cléguérec

Téléphone : 02-97-38-07-53

## Le Repère à Séglien (route de Guémené) : Pizzas et parc de loisirs



Le Repère vous propose un mini-golf, des jeux de quilles, une structure gonflable, des karts à pédales pour les adultes et les enfants, la location de VTT, et de quoi se restaurer dans un cadre verdoyant.

Entrée : 5 euros par personne, gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.

Location de VTT : 13 euros la journée, et 8 euros la demi-journée.



Le parc de loisirs sera ouvert dès le mois d'avril, tous les week-ends de 11h à 18h.

En juillet et août, les horaires seront les suivants :

- mardi, mercredi, jeudi, vendredi : ouverture de 10h30 à 17h30
- samedi et dimanche : ouverture de 10h30 à 21h.

Pizzas à emporter les samedis et dimanches, toute l'année, de 19h à 21h.

Numéro de téléphone : **02 97 08 02 01** ou **06 86 72 26 76**.



# Annonces et brèves

Le bureau de Poste de Séglien est ouvert aux jours et heures suivants :

- Mardi : 9 h – 12 h
- Mercredi : 9 h – 12 h
- Jeudi : 9 h – 12 h
- Vendredi : 9 h – 12 h



Les membres de l'UNC vous invitent à la commémoration du 8 mai 2016, devant le monument aux morts, à 11h.

Gaston Le Fur, Président de l'UNC

## Hygiène, santé, civisme,

Certaines personnes de la commune ont tenu à signaler que les bords de route et les fossés ne sont pas de poubelles.

Régulièrement, des bouteilles et autres débris y sont jetés, au mépris des résidents proches et de la sécurité.

Le civisme n'est pas un vain mot.

**Raps Jarret/Frites : La Diane Ségliennaise pour fêter la fin de la saison de chasse 2015/2016 organise un repas Jarret/frites le 12 mars 2016 à la salle polyvalente de Séglien à partir de 19H30.. Cette soirée sera animée par l'orchestre « Eclipse » et les sonneurs à la trompe de chasse. Prix du repas et de la soirée : Adultes 12 Euros, Enfants 5 Euros.**

**Possibilité de repas emportés. Prévoyez vos contenants. Vous pouvez réserver au 09 60 14 56 48**

## Eau du robinet . . . À consommer sans modération

La qualité de l'eau destinée à la consommation est régulièrement contrôlée par l'Agence Régionale de Santé.

Le dernier contrôle daté du 5 novembre 2015, établit la conclusion suivante :

« L'eau destinée à la consommation humaine est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ».

Les mesures et analyses plus détaillées sont affichées en mairie, vous pouvez ainsi venir les consulter quand vous le souhaitez.



A partir du 25 avril 2016 le fonctionnement de l'agence postale de Séglien va être assuré par un facteur guichetier. Il sera ouvert l'après-midi, le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Les horaires seront précisés ultérieurement.



**Pensez à bien remplir vos sacs destinés aux poubelles jaunes en compactant les déchets .**



| MARS                           |   |
|--------------------------------|---|
| Mercredi 2 mars                | Réunion mensuelle du Club des Loisirs   |
| Dimanche 6 mars                | Concours de danse Kost Er C'Hoëd (à 10 heures) et Fest-en-dei (à 14 h 30) - Organisation "Pljadur Vro Pourlet"  |
| Samedi 12 mars                 | Repas de la Société de Chasse (jarret-frites)   |
| Dimanche 20 mars               | Fest-en-dei du Club des Loisirs   |
| Dimanche 27 mars               | Tournoi de Foot   |
| Lundi 28 mars                  | Chasse à l'œuf (organisée par l'Amicale Laïque et le Comité des Fêtes)  |
| AVRIL                          |   |
| Mercredi 6 avril               | Réunion mensuelle du Club des Loisirs   |
| Mercredi 13 avril              | Repas du Club des Loisirs   |
| MAI                            |   |
| Mercredi 4 mai                 | Réunion mensuelle du Club des Loisirs   |
| Dimanche 8 mai                 | Commémoration Victoire du 8 mai 1945  |
| Mercredi 18 mai                | Assemblée Générale du Club des Loisirs  |
| Jeudi 26 et vendredi 27 mai    | Spectacle "Romance" de la Cie "La Soupe" Salle polyvalente, à 10 heures et à 14 heures. Le vendredi à 14 heures séance réservée aux élèves de Séglien ; les autres séances aux scolaires du secteur |
| JUN                            |   |
| Mercredi 1er juin              | Réunion mensuelle du Club des Loisirs   |
| Samedi 11 juin                 | Kermesse de l'Amicale Laïque  |
| Dimanche 12 juin               | Fest-en-dei du Club des Loisirs   |
| Vendredi 17 juin               | Fête de la Musique  |
| JUILLET                        |   |
| Samedi 2 et dimanche 3 juillet | Marche du Capitaine Déplante  |
| Dimanche 3 juillet             | Pardon de Saint-Jean  |

## Infos pratiques



### Mairie :

1, rue Yves Le Calvé  
56160 Séglien

Tél : 02.97.28.00.66

Fax : 02.97.28.02.94.

Mel : [mairie.seglien@wanadoo.fr](mailto:mairie.seglien@wanadoo.fr)

Site web : [www.seglien.fr](http://www.seglien.fr)

### Horaires d'ouverture :

Lun : 8h30-12h / 13h30-18h

Mar : 8h30-12h / 13h30-17h

Mer : 8h30-12h / fermée

Jeu : 8h30-12h / 13h30-17h

Ven : 8h30-12h / 13h30-17h

Permanence du Maire uniquement sur rendez vous

le samedi de 9h à 12h.

Votre bulletin est rédigé par l'équipe municipale et les bénévoles. Il vous informe des activités de la commune, mais est aussi à votre service. Vous voulez annoncer un événement, il suffit de contacter la mairie un mois avant la parution du bulletin.

### Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Urgence mobile : 112

Pharmacie de garde :

32.37

Enfance maltraitée : 119

S.O.S Femmes battues :

39.19

Centre anti-poison :

02.99.59.22.22

Drogue info-service :

0800 23.13.13

Référent frelon asiatique :

09.60.14.56.48

Les commerçants et artisans désirant faire paraître une annonce publicitaire sont invités à s'adresser à la mairie.

## La Sarre hier ....



## La Sarre aujourd'hui !

